

Commission permanente du 24 avril 2017

Dans le Grand Est, l'Insertion par l'Activité Economique facilite l'employabilité

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce lundi 24 avril 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué près de 81 500 € d'aide régionale à des organismes qui structurent l'insertion économique par l'emploi. Deux conventions d'objectifs et un accord cadre à destination des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique ont été approuvés. L'objectif est de coordonner les actions sur le territoire au service des personnes éloignées de l'emploi, afin de faciliter leurs parcours de formation et d'insertion.

- ✓ Deux conventions d'objectifs avec **des réseaux et des structures d'insertion** au service de l'emploi avec la **Fédération des Entreprises d'Insertion de Lorraine** et l'**Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économique d'Alsace**

La Région Grand Est a souhaité conclure, pour l'année 2017, avec la Fédération des Entreprises d'Insertion de Lorraine (FEIL) basée à Laxou (54) une convention d'objectifs. **La FEIL compte 31 entreprises lorraines adhérentes et pilote sur tout le territoire lorrain l'aide à la création de nouvelles entreprises d'insertion, tout en assurant des missions de conseil.**

Lors de la Commission permanente de ce jour, la Région a attribué **51 000 €** à cette structure qui vise plusieurs objectifs dont :

- l'élaboration concertée d'une **politique régionale d'insertion volontariste** au service de l'emploi, du développement économique et de l'IAE en lien avec les acteurs institutionnels,
- la contribution à l'élaboration d'**un observatoire régional des structures d'insertion du Grand Est,**
- **le soutien à la professionnalisation** des entreprises et structures d'insertion pour renforcer l'efficacité des parcours.

En Alsace, l'**Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économique d'Alsace** (URSIEA) constitue un lieu ressource incontournable pour les pouvoirs publics et les partenaires économiques et sociaux. En effet, conjointement, ils travaillent au recensement et à la mutualisation des compétences des projets liés à l'insertion par l'activité économique. L'association, basée à Strasbourg (67), propose ainsi à ses 98 structures adhérentes porteuses de projets et issues du territoire alsacien, des conseils, de l'information, de l'accompagnement et de l'expertise.

Lors de la Commission permanente de ce jour, **30 490 €** ont été attribués à l'URSIEA pour mettre en place :

- la représentation des Structures d'Insertion par l'Activité Économique d'Alsace (SIAE) et l'interface avec les partenaires institutionnels,
- la promotion et de l'observatoire de l'IAE,
- l'appui à la professionnalisation du réseau de l'insertion par l'activité économique,
- le développement des partenariats.

✓ **Un Accord-Cadre relatif à l'Insertion par l'Activité Economique** pour faciliter l'employabilité

L'Accord-Cadre Grand Est relatif à l'Insertion par l'Activité Economique entre l'Etat, Pôle Emploi, la Région, les Départements et les réseaux régionaux de l'IAE, constitue une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé en 2015 et qui s'appuie sur trois grands axes :

- partager la connaissance territoriale de l'IAE pour engager des actions communes, sécuriser et améliorer la qualité des parcours du public en insertion pour faciliter le retour à l'emploi,
- préciser et améliorer le pilotage opérationnel et les complémentarités entre les différentes instances.

Trois groupes de travail, au sein desquels la Région s'est engagée, ont été mis en place pour mener une réflexion sur :

- les relations Structures de l'IAE/Monde économique,
- les parcours d'insertion,
- la gouvernance de l'IAE.

La Région sera membre du comité de pilotage régional qui assurera le suivi de l'accord, fixera les priorités et établira la feuille de route annuelle des travaux à mener.



© Bodez / Région Grand Est

L'économie sociale et solidaire (ESS) réunit les entreprises et structures qui contribuent à la structuration du territoire, par leurs actions qui visent la solidarité, les performances économiques et l'utilité sociale. Les acteurs de l'ESS jouent un rôle fondamental en créant du lien social. Ils contribuent au développement des activités économiques non délocalisables et répondent aux besoins des territoires.

Dans le Grand Est, ce secteur qui représente **13,8 %** des effectifs salariés du secteur privé dans le Grand Est, compte **14 902 entreprises et structures** et près de **203 000 salariés**.



© Badias / Fotolia

Au sein de l'économie sociale et solidaire, **l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)** rassemble 402 structures employeuses comme des Entreprises d'Insertion, des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, des associations intermédiaires (AI) qui embauchent des personnels en insertion et les mettent à disposition d'un tiers, des associations chantiers d'Insertion



© Krelnaacke / Fotolia

(ACI) et accompagnent chaque année près de **26 000 salariés en insertion**. Les activités développées par ces structures concernent notamment les champs du service aux collectivités ou aux particuliers, du bâtiment et des travaux, de la gestion des déchets, de la sous-traitance industrielle, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage, du maraîchage.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr